

DEJEPS

perfectionnement sportif mention « handisport »

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 37364)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, l'enseignement, l'animation ou l'entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code.

Aptitudes à l'emploi · Sens de l'organisation – Sens des responsabilités – Pédagogie – Aisance relationnelle – Sens de l'observation

Compétence · Concevoir un projet d'action

- > Analyser une expérience de conception et de coordination de projets handisport
- > Présenter la conception et de coordination d'un projet d'enseignement sportif
- > Rédiger un document d'analyse de la mise en œuvre de programmes sportifs
- > Planifier une année d'entraînement avec analyse des besoins et objectifs
- > Élaborer un projet d'action avec évaluation et bilan

Compétence · Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

- > Organiser la mise en œuvre d'un projet d'enseignement sportif
- > Gérer la conduite et l'évaluation d'une séance d'apprentissage
- > Rédiger un document de planification annuelle d'entraînement
- > Analyser les besoins et objectifs des sportifs en handisport
- > Soutenir une action de formation avec entretien et bilan

Compétence · Conduire une démarche de perfectionnement sportif "handisport"

- > Concevoir et coordonner un projet d'enseignement sportif
- > Analyser les besoins et objectifs des publics en situation de handicap
- > Élaborer une planification annuelle d'entraînement adaptée
- > Mettre en œuvre des séances d'entraînement en sécurité
- > Évaluer l'impact et l'efficacité des actions de formation

Compétence · Encadrer la pratique handisport en sécurité

- > Assurer la sécurité des pratiques sportives adaptées aux handicaps
- > Gérer les situations d'urgence et les premiers secours
- > Adapter les séances d'entraînement aux contraintes physiques
- > Veiller à l'hygiène et à la sécurité des équipements
- > Sensibiliser aux risques et prévenir les accidents

FORMATION

Durée	Dates de rentrées
11 mois	Septembre

Lieux de formation possibles

- > IRFH – Dardilly (69)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

DÉBOUCHÉS

Que fait le titulaire de cette formation ?

Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel Encadrement d'activités d'enseignement et d'entr.

Emplois accessibles

- > Postes : Entraîneur auprès de publics en situation de handicap moteur ou sensoriel dans un champ multidisciplinaire
- > Secteurs : Le titulaire du DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention handisport exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur associatif ou marchand

Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu
- il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 6) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 6 (équivalent BAC+3).

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage
Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.
Produire l'attestation "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1) ou l'une des attestations suivantes

- attestation de formation aux premiers secours" (AFPS) ;
 - premiers secours en équipe de niveau 1" (PSE 1) en cours de validité ;
 - premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2) en cours de validité ;
 - attestation de formation aux gestes et soins d'urgence" (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité;
 - certificat de sauveteur secouriste du travail (STT)" en cours de validité.
- Justifier d'une expérience d'encadrement sportif de 120 heures minimum
Réaliser un parcours de cinquante mètres en nage libre, avec départ plongé et récupération, lors des derniers vingt-cinq mètres, d'un objet immergé à deux mètres de profondeur.

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date.
Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

DEJEPS

perfectionnement sportif mention « handisport »

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 37364)

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
Concevoir un projet d'action	Les modalités d'évaluation sont les suivantes : production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en handisport faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.
Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	production d'un document présentant la conception, la coordination, la conduite et l'évaluation d'un projet d'enseignement en activités physiques et sportives handisport. mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage en handisport suivie d'une phase de bilan et d'analyse de la séance faisant l'objet d'une présentation aux évaluateurs puis d'un échange avec ces derniers.
Conduire une démarche de perfectionnement sportif "handisport"	production d'un document présentant une planification annuelle de séances d'entraînement réalisées et mise en œuvre dans la structure d'alternance pédagogique assortie de son évaluation, l'analyse des besoins des sportifs, la détermination d'objectifs et l'analyse de la discipline présentée.
Encadrer la pratique handisport en sécurité	mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'entraînement dans une discipline au choix du candidat, suivie d'un entretien. production d'un document portant sur la conduite d'une action de formation en handisport faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.